

## DE L'IRRESPECT COMME SOURCE DE CRÉATIVITÉ

(suite à l'article « Halte à l'asphodélisation de notre pédagogie » dans *L'Éducateur* n° 8)

Faire d'abord le procès des institutions ?

Je n'aurai garde de refuser la proposition. Mais n'est-ce pas aussi comme ça qu'on parvient à noyer bien des poissons gênants ?

Non : le plan incriminé n'est pas l'œuvre d'un « petit artisan besogneux », il émane d'un bureau d'architectes D.P.L.G. bien connu sur la place de Q. (1).

Oui : l'œuvre a bien été réalisée et payée par l'Etat et la municipalité de D.

De même c'est aux frais de la princesse qu'ont été effectués les travaux de démolition et de viabilisation consécutifs à des « âneries », je maintiens le terme, que les enfants de douze ans perçoivent quant à eux assez vite.

Non : la seule explication qu'avancent les architectes pour justifier leurs honoraires (démésurés souvent par rapport à ceux des bâtisseurs effectifs ; maçons, plâtriers, peintres,...) c'est justement cette fameuse « responsabilité » qui serait la leur.

Alors qu'on ne vienne pas chipoter lorsqu'on met en cause ladite responsabilité, qu'on ne vienne pas les aider à la diluer derrière un contexte institutionnel qui en l'occurrence aurait bon dos.

Rares ces exemples ? Allons donc !

Il m'a suffi de demander au secrétaire de mairie de N. (deux mille habitants) de mettre à ma disposition les permis de construire enregistrés sur deux années, soit une trentaine environ, pour relever les cas n° 2 (ci-joint).

Est-ce porter atteinte à la dignité d'une corporation, que ce soit celle des architectes, celle des enseignants, que de refuser de fermer les yeux des enfants sur les abus ou les manques de certains de ses membres ?

Pour ma part parmi les droits et pouvoirs des enfants, puisqu'il en est question, je revendique en bonne place celui à l'irrespect pour les adultes, fussent-ils bardés de diplômes, quand ils ne font pas où quand ils font mal le boulot qu'ils ont choisi de faire.

Maintenant peut-on sérieusement craindre que ma modeste suggestion « d'exercice-dynamite » à proposer de temps en temps se voit reprise assez massivement pour qu'une institution aussi respectueuse de toutes les hiérarchies bascule dans les arcanes de l'irrespect ?

Y parviendrai-je même si j'étais le Ministre de l'Éducation Nationale ? Ce que je ne suis pas.

(Pour des raisons qui d'ailleurs m'échappent...).

Bref, mon propos est-il réellement de faire passer tous les architectes pour des ânes aux yeux des enfants ?

Bien évidemment non.

De même que l'Éducation Nationale a ses mouvements pédagogiques — tel le nôtre — l'architecture a elle-aussi ses pépinières de génies !

Nul doute que l'école dans laquelle travaille J. Méric n'en soit une !

« Arc-en-Rêve » en est une autre et le secteur Création Manuelle et Techniques de l'I.C.E.M. s'est d'ailleurs fait un plaisir de faire connaître l'excellent travail tant technique que pédagogique réalisé à Toulence.

Il s'agissait de la création d'une mezzanine dans une classe de C.M. relatée dans « *Chantiers pour l'enfance inadaptée* » et dans « *Chantiers Pédagogiques de l'Est* » (n° 91/92 de nov.-déc. 81).

Les C.A.U.E. en sont souvent aussi, c'est vrai également. Voir pour exemple à ce sujet l'excellente collaboration

obtenue de celui de Périgueux dans le P.A.E. réalisé par certaines de mes classes autour d'une salle à manger coopérative (in *L'Éducateur* n° 2 - 83-84).

Car la fin de l'architecture est bien évidemment de construire.

Peut-être d'ailleurs ce qui fait dire à Jean qu'en la matière il importe d'être « constructif » !

Ne le serais-je pas lorsque, par exemple, je propose aux élèves de réaliser la maquette, à l'échelle mais dans les matériaux de leur choix, de leur chambre à coucher ou de celle de leur rêve (B.T. n° 914, partie magazine) ou bien d'une mini-boutique ?

Et même si elle n'aboutit pas à une réalisation matérielle autre qu'un dessin, une réflexion comme celle qui suit est-elle réellement négative ?

« Vous venez de quitter votre vieux collège pour le nouveau tout neuf.

Vous y sentez-vous mieux ou moins bien ?

Pourquoi ? Enumérer les raisons pour et contre.

Essayer de faire la part de la responsabilité de l'architecte dans tout cela ».

Et les enfants de recenser 21 points négatifs et 25 positifs et de proposer ensuite leurs suggestions.

Car la question est justement de faire travailler les enfants sur du réel et non sur des monstruosité pédagogiques concoctées par le prof.

La question est justement de leur faire prendre confiance en eux-mêmes, non de leur faire se demander « ce qu'un architecte pourrait proposer » mais ce que eux ont à proposer.

Ce que nous voulons justement éviter de contribuer à installer dans l'esprit des élèves, c'est ce réflexe de recours, systématique et aveugle, au technocrate à la compétence mythifiée, intangible et érigée en dogme.

Et prière de croire que les enfants se montrent tout à fait capables de faire aussi cette part du contexte institutionnel que réclame J. Méric.

Par exemple ils voient bien que la responsabilité des embouteillages et des bousculades lors des entrées et sorties n'imcombe pas à l'architecte ; n'a-t-il pas prévu trois escaliers et cinq portes d'accès alors qu'un seul escalier et une seule entrée sont en fait utilisés ?

Etant bien entendu que je n'ai évidemment pas ici à me justifier personnellement. Ceci simplement pour préciser une démarche qui veut allier esprit critique et créativité.

Cet esprit positif, constructif et coopératif réclamé à juste titre par Jean.

Qui ne saurait effectivement pas faire bon ménage avec un parti pris de dénigrement systématique, un esprit de critique.

Une « techno-rébellion », certes. Mais constructive, assurément.

Sans négliger non plus le fait que si on admet avec Guilford que la créativité est la mise en œuvre d'une intelligence divergente, elle ne peut prendre sa source que dans le rejet des modèles.

Un certain Célestin Freinet déjà, d'ailleurs...  
etc., etc.

Alex LAFOSSE

(1) Qu'il me soit permis d'en taire le nom étant donné que le plan m'a été confié par les services techniques de la municipalité de D.